



Bussigny, le 22 septembre 2021

Plan de protection Covid-19

Le plan de protection prend en compte :

- Des mesures à suivre par le conseil fédéral
- Des mesures à suivre par le canton de Vaud
- Des mesures à suivre par la commune de Bussigny
- Des mesures à suivre par le club EKSK

Il est important de souligner que le conseil fédéral donne une ligne à suivre. Les cantons, la commune de Bussigny et le club EKSK peuvent appliquer un règlement plus strict.

Nous vous informons également que nous ne faisons pas partie de l'école obligatoire et post obligatoire. D'autres règlements y sont appliqués.

Règle à suivre dès le 13.09.2021 et sous réserve de nouvelles restrictions ou assouplissement de la Confédération, du Canton de Vaud, de la commune de Bussigny et du Club EKSK.

Les mesures suivantes sont pour les activités sportives sans certificat covid. Etant donné que tout le monde n'est pas vacciné, nous appliquerons pour tous ce qui suit :

Pour tous les enfants et adultes

- **Le port du masque est obligatoire pour tous** même pour les moins de 12 ans, depuis l'entrée du bâtiment jusqu'au dojo.
- Dans la mesure du possible, venir au cours en dogi.
- Merci d'utiliser les vestiaires du bas pour se changer et de prendre vos sacs de sports au vestiaire du dojo.
- Le masque est obligatoire dans les vestiaires avec une distance de 1,5 m entre chaque personne.
- La pratique du sport sans certificat covid est possible uniquement pour les personnes pratiquant dans **des groupes fixes et permanents** de maximum 30 personnes (entraîneur y compris) dans des locaux séparés d'autres publics *

- Le masque est obligatoire et la distance est à respecter hors de la pratique sportive.
- Le certificat covid est obligatoire pour participer à une compétition (officielle ou non) à l'intérieur dès 16 ans.
- Le sport en extérieur n'est pas soumis au certificat covid jusqu'à 500 personnes.
- La consommation est interdite à l'intérieur.
- Une liste des présences est établie pour tracer les éventuelles chaînes d'infection avec désinfection des mains et prise de température.

** les membres d'un groupe fixe et permanent s'entraînent ou pratiquent de manière régulière ensemble à l'image d'une équipe de volleyball, d'une troupe de danse ou d'un groupe de gymnastique. **Ce groupe se réunit régulièrement et dans la même composition.** Cela signifie que le groupe est clairement défini, même si tous les membres du groupe ne participent pas à chaque entraînement (maladie, absence, congé, etc.)*

Nous avons pris des mesures plus strictes selon le nombre de personnes se trouvant dans la salle.

Pour les cours enfants de moins de 16 ans

- **Vendredi de 18h00 à 19h00**

- **Port du masque est obligatoire pour tous** pendant l'entraînement.
- L'intensité des cours sont adaptés aux gênes que peut provoquer le port du masque.

Pour les cours avancés et adultes dès 16 ans et plus

- **Mardi de 18h15 à 20h00**
- **Vendredi de 19h15 à 20h30**

- Le port du masque n'est pas obligatoire pendant l'entraînement.
- Nous laissons le choix aux membres de le porter ou non.

Restrictions d'accès

- Lorsque les parents amènent et récupèrent les enfants, ils attendent à l'extérieur du bâtiment sportifs en tenant compte des distances.
- Une exception est faite pour les urgences ou les parents venant pour la première fois avec leur enfant.
- Le port du masque reste obligatoire pour tous de l'entrée du bâtiment jusqu'au dojo

Nous comptons sur vous pour rester chez vous si vous n'êtes pas bien

- Fièvre, toux, maux de gorge, mal de tête, perte de l'odorat et du goût, rhume, etc.
- Si une personne de votre famille ou vous-même a été en contact confirmé COVID, merci de ne pas venir pendant l'isolement.
- **De nous contacter immédiatement si un des membres est testé positif au COVID.**

Nous vous adressons, chers membres, nos meilleures salutations sportives.

Osu !

Le Comité

